

MR [REDACTED]

Guyancourt, le 12/08/2024

Nos réf. SM/DP/[REDACTED]  
Vos réf. A2 [REDACTED]

## ATTESTATION

Je soussigné, Luc BAIT - Conseiller technique avant-vente, domicilié en l'établissement de Guyancourt de la société ci-après, 1 rue Arnold Schoenberg – 78280 Guyancourt, agissant au nom et pour le compte de la société IVECO France, Société par actions simplifiée au capital de 93.104.460 Euros dont le siège social est à Vénissieux (69200) – 1, rue des Combats du 24 Août 1944 – Porte E, dûment accréditée des sociétés IVECO SpA (Turin - Italie) et IVECO MAGIRUS A.G (Ulm - Allemagne), constructeurs, autorise pour le véhicule :

Marque (D1) ..... : IVECO  
Type (D2)..... : [REDACTED]  
PTC (F2)..... : 14000 Kg  
PTRA (F3) ..... : 25000 Kg  
N° dans la série du type (E) ..... : [REDACTED]

Selon l'arrêté multipoids:

- Un P.T.C. de 11 000 kg
- Un P.T.R. de 25 000 kg

Ce véhicule restant identique au type **B1HD001A** réceptionné à ce **P.T.C. /P.T.R.** par la notice descriptive des Mines en date du **13/08/1996** par **AU 2721-96-00**.

Les charges mini et maxi sur les essieux avant et arrière doivent rester dans les limites définies par la notice descriptive des mines du véhicule.

La présente autorisation reste toutefois subordonnée à l'accord des autorités administratives. Ce véhicule devant faire l'objet d'une réception complémentaire par la DRIRE ou DREAL. Une plaque additive précisant la transformation devra être ajoutée à proximité de la plaque constructeur.

Service Homologation  
Conseiller technique avant-vente

[REDACTED]

[REDACTED]